



Du bon usage du juridique

Formation juridique de base

Objectifs de l'action de formation :

A l'issue de la formation les participant(e)s seront en capacité de :

- Connaître les principes de base du système juridique français.
- Identifier les différents acteurs du juridique au service de l'action syndicale.
- Se repérer dans le code du Travail.
- Apporter une réponse juridique appropriée à une situation donnée.

Public : Cette formation est plus particulièrement destinée aux militantes et militants occupant les responsabilités de Délégué Syndical Animateur de Branche et de Secteur Local, Élu au Comité Social et Économique.

Prérequis : Avoir suivi la formation « Bienvenue à la FCE-CFDT » (n°1002 ou 1003)

Durée : 2 jours consécutifs, soit 16 heures

Nombre de participants : De 8 à 12 participants

Méthodes mobilisées : Cette formation est basée sur une approche pédagogique active alternant apports théoriques, exercices et mise en situation.

Modalités d'évaluation : L'évaluation des acquis est réalisée au fil de l'eau par des questionnements, des exercices, des questionnaires et des temps d'expérimentation.

Frais pédagogiques : 157,79 € par jour et par personne (en cas de prise en charge, par exemple, par le Comité Social et Économique, ou l'employeur).

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Cette formation a été conçue pour être accessible aux personnes en situation de handicap.

Inscription et renseignements : Auprès du Syndicat CFDT Chimie Énergie du territoire du participant.

Délais d'inscription : Dès la parution de la formation au calendrier des formations proposées, et au moins 30 jours avant le 1^{er} jour de la formation.

Programme de la formation Du bon usage du juridique

1 ^{er} jour	2 ^e jour
	La stratégie juridique de la CFDT La Caisse nationale d'action syndicale
Accueil et présentation	
La hiérarchie des normes Les institutions juridiques françaises	Élaborer une réponse juridique appropriée
Repas	
Les acteurs de la démarche juridique Utiliser le code du Travail	Élaborer une réponse juridique appropriée (suite)
Utiliser le code du Travail (suite)	Évaluation de la formation